

Journal Ouest-France du **jeudi 3 septembre 2015**

Edition : **Chateaulin-Carhaix** - Rubriques : **Quimper Remontée**

Imprimer

Ils oeuvrent pour l'avenir de la **Cornouaille**

Les membres du conseil de développement rendent des avis aux élus, se saisissent de dossiers d'actualité. Dans l'ombre.

Pourquoi ? Comment ?

Qui siège au conseil de développement de **Cornouaille** ?

Cinquante-quatre membres le composent, issus de quatre collèges : entreprises et acteurs économiques, syndicats, services publics, associations et personnes qualifiées.

Aucun n'a une fonction d' élu. « **Nous représentons la société civile de **Cornouaille** dans sa diversité** », précise Jean-Michel Guillou, son président, à la tête d'une équipe installée en janvier dernier.

Les membres, issus équitablement des dix communautés de communes qui composent la **Cornouaille**, se réunissent une fois par mois.

Pour quoi faire ?

Des élus de Quimper communauté s'interrogent sur la mise en oeuvre d'un plan numérique à l'échelle de la **Cornouaille**. Ils consultent le conseil de développement qui rend un avis. « **Nous avons également été sollicités par le conseil départemental sur la problématique du vieillissement en **Cornouaille**** », complète Jean-Michel Guillou. Le conseil se saisit également de sujets d'actualité ayant trait à l'aménagement, au développement rural, à l'économie et à l'emploi, à l'activité maritime... Enfin, il examine, au sein du comité unique de programmation, les subventions accordées par la Région à la **Cornouaille** (14 millions sur deux ans). Douze de ses membres y siègent au côté de douze élus.



Sophie Enizan et Michel Kerscaven, En bas : Maryvonne Guiavarc'h, Jean-Michel Guillou et Joël Le Dantec.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

Imprimer